
COVID-19 -Protocole sanitaire-

I- Protocole sanitaire

Ce protocole repose sur **cinq principes**

- le maintien de la distanciation physique
- l'application des gestes barrières
- la limitation du brassage des personnes
- l'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- la communication, l'information et la formation

Références

- > *Guide ministériel COVID-19 – Phase 3 de la levée de confinement des services de soutien à la parentalité -29 juin 2020-*
- > *Protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs de mineurs sans hébergement -18 juin 2020-07-01*

Conformément à l'allocution du Président de la République le 14 juin, l'évolution de l'épidémie autorise à passer en phase 3 de la levée du confinement.

Les actions de soutien à la parentalité et les actions d'animations sociales peuvent donc reprendre pleinement. Les règles d'accueil des habitants, parents, jeunes, enfants sont assouplies, ainsi que les exigences en matière de nettoyage, de manière à revenir, pour l'essentiel, aux protocoles de routine avec les produits habituels.

Dans cette phase 3, afin de pouvoir maintenir l'épidémie sous contrôle, il est nécessaire de limiter les risques de contamination, en particulier entre adultes. La distanciation physique et le port du masque grand public par les adultes et enfants de plus de 11 ans, dès lors que la distanciation physique ne peut être garantie, le lavage fréquent et soigné des mains, un nettoyage régulier et attentif des locaux et des objets sont les premiers moyens de lutte contre le virus.

La réouverture progressive et différenciée des services

Le Centre socioculturel de Brignoud organise de manière progressive la réouverture de tous ses services : Multiaccueil Les petits petons, Alsh, Maison des jeunes, Relais des Assistants maternels, Médiathèque et Ludothèque, Accueil et Services aux familles

Protocole sanitaire

Lavage de mains à l'arrivée et fréquemment durant la présence dans le Centre social

Les instructions d'hygiène des mains sont affichées dans nos locaux

Lavage à l'eau et au savon pendant 20 à 30 secondes, avec un séchage soigneux avec une serviette en papier jetable

Des distributeurs de gel hydro alcoolique sont mis à disposition à l'accueil et dans le Centre pour le public, les partenaires et les professionnels

Eviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission

Le mobilier est disposé de façon à respecter une distance d'au moins un mètre entre chaque personne

Une petite vitre de protection est installée pour protéger les professionnels de l'accueil et ceux en contact du public

Les protocoles de nettoyage reviennent à une organisation de routine avec les produits habituels

Les produits de nettoyage et désinfectants utilisés par nos agents d'entretien sont efficaces contre le COVID-19

Le nettoyage de sols et des grandes surfaces, ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées est réalisé au minimum une fois par jour

Les locaux sont aérés régulièrement

Les personnels d'entretien portent des gants imperméables pour protéger les mains lors du nettoyage

Les poubelles (en particulier les couvercles) sont désinfectées tous les jours

Pas d'aspirateur pour le nettoyage des sols

Les locaux (sols et surfaces) sont nettoyés avec un bandeau de lavage à usage unique (UU) imprégné d'un produit détergent



Le port du masque

Le port du masque « grand public » est obligatoire pour tous les professionnels et bénévoles des structures de soutien à la parentalité lorsque la distanciation physique n'est pas garantie

Le port du masque n'est pas recommandé pour les professionnels qui interviennent auprès d'enfants de moins de 3 ans

Les masques à utiliser sont les masques « grand public » ou « alternatifs » (masques dits « barrière » ou « tissu ») achetés ou confectionnés conformément aux exigences de l'AFNOR

Pour les enfants de moins de 11 ans le port du masque est à proscrire

Le masque ne doit pas être porté pendant plus de 4 heures d'affilée

Aménagement des locaux pour les professionnels

Des masques sont mis à disposition

Les présences dans les parties communes sont échelonnées

Les salles de réunion sont adaptées aux règles sanitaires

Référent Covid-19 du Centre socioculturel de Brignoud

M. Ghislain DI GENNARO, Responsable des services techniques

Durée des mesures

Jusqu'à nouvel ordre. La situation sera régulièrement évaluée afin d'adapter le cas échéant le cadre d'organisation des activités

Que faire face à l'apparition de symptômes ?

> Les professionnels ou bénévoles

Chaque professionnel ou bénévole est très attentif pour lui-même à l'apparition de symptômes, notamment fièvre, toux, perte d'odorat ou de goût, douleurs musculaires et/ou maux de tête inhabituels. En cas de doute, vous pouvez dans un premier temps utiliser l'outil d'autodiagnostic co-développé par l'Institut Pasteur et l'APHP à votre disposition sur le site du ministère des solidarités et de la santé. Cet outil permet de vous orienter mais ne remplace pas un avis médical. Tout professionnel atteint du Covid-19 doit cesser son activité.

Si un professionnel présente des signes évocateurs de Covid-19 pendant son temps de travail, il doit immédiatement s'isoler, mettre un masque et rentrer chez lui en évitant si possible les transports en commun, et dans les plus brefs délais prévenir son médecin traitant. S'il est seul avec du public, il prévient immédiatement son responsable pour être remplacé au plus vite auprès des enfants ou que les parents viennent chercher leurs enfants.

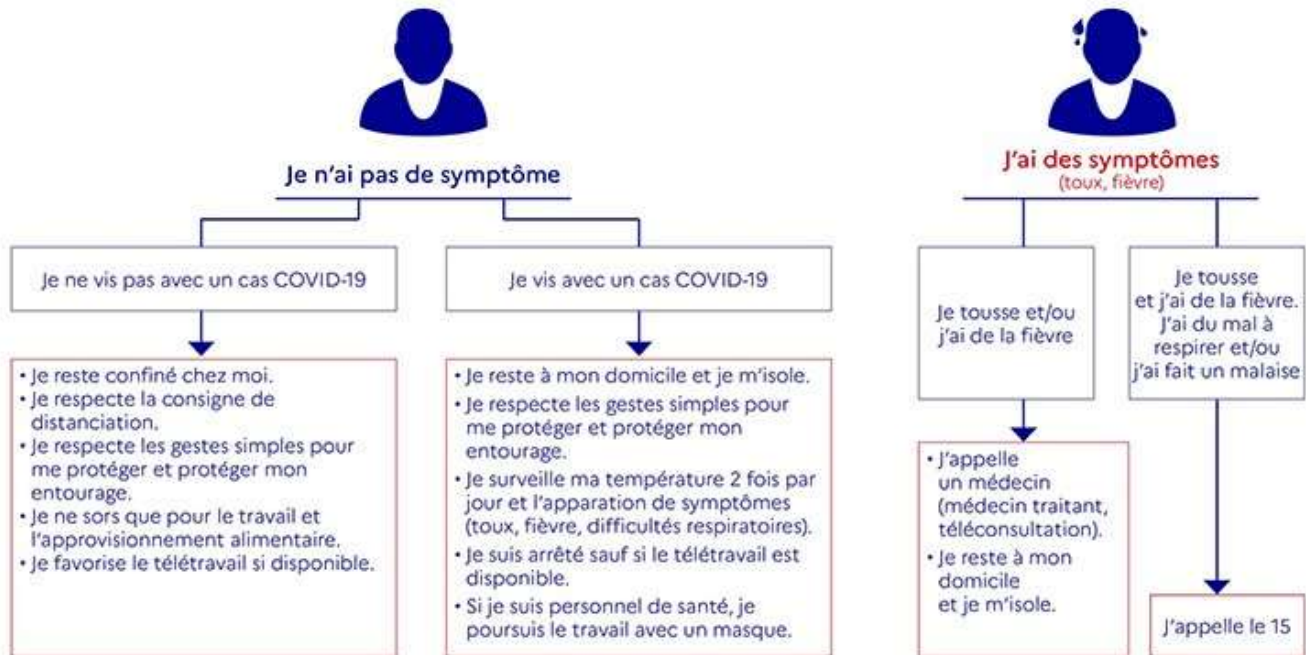
> Le public accueilli

En cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 à domicile, les familles s'engagent à ne pas fréquenter la structure. Une affichette est apposée à l'entrée de la structure pour le rappeler.

En cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 au sein de la structure, la personne doit être isolée autant que possible, et les parents doivent être avertis immédiatement si l'enfant est seul.

Les personnes présentant des symptômes sont invitées à contacter le médecin assurant habituellement leur suivi médical. En cas d'urgence, par exemple si la personne présente des difficultés respiratoires, contacter le 15. M. DI GENNARO est alerté afin d'orienter et de conseiller les professionnels sur l'attitude à avoir et la procédure à suivre. Lorsqu'un enfant, un parent, un habitant ou un professionnel est testé positif au Covid-19, il est isolé jusqu'à sa guérison et une identification des personnes contacts à risque du cas confirmé est réalisée le plus rapidement possible. Tous les proches, professionnels et enfants ayant été en contact évalué à risque avec la personne infectée sont identifiés et informés sur les conduites à tenir enfants et adultes.

Coronavirus : quel comportement adopter ?



Pour plus d'information concernant le coronavirus et COVID-19 je peux appeler le numéro vert 0800 130 000

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

